

# Le droit et le commerce

Interview de Marc Meeùs (Ads 74)

*Le droit conduit également à d'autres professions que celles strictement juridiques. HORIZONS a rencontré Marc Meeùs (Ads 74), responsable des ventes de produits pétrochimiques dans un major pétrolier et gazier.*



## ***Si c'était à refaire, referais-tu le même parcours ?***

**Marc Meeùs :** Oui, sans hésiter. Sorti de la première promotion de Droit de Louvain-la-Neuve en juin 1979, j'ai récemment pu fêter dignement cet événement avec mes collègues, anciens étudiants. Au-delà de cet aspect festif, l'occasion fut bonne de réfléchir à mon parcours professionnel, orienté sur des fonctions exclusivement commerciales, nous dirons « business », mais ayant comme base une formation juridique approfondie.

## ***Quel bilan en tires-tu ?***

**Marc Meeùs :** La première question que je me pose porte sur le choix de mes études : formation ou vocation ? Le choix du droit fut un choix strictement personnel : je souhaitais cette formation, persuadé que je pourrais par après acquérir d'autres connaissances. Je n'avais pas la vocation du droit (le droit pour le droit) mais considérais que la formation juridique abordait des problèmes humains et universels et que cette diversité avec comme centre l'individu, me permettrait de m'insérer aisément dans la vie des affaires. Celle-ci était pour moi déjà globale et donc très vaste : je n'avais pas à l'époque de secteurs de prédilection pour mon futur emploi. Il m'apparaissait plus important de me former que d'acquérir des connaissances immédiatement utilisables.

## ***Est-il vrai que les études de droit sont des études qui vous ouvrent à d'autres domaines ?***

**Marc Meeùs :** Je le crois profondément. Au cours des études, il est également possible de développer une plus grande sensibilité à certains aspects : le droit des obligations et des contrats me mobilisait plus que le droit de la famille ! Il est possible à chaque étudiant d'orienter sa formation en fonction de ses centres d'intérêts. En ce qui me concerne ce furent les matières commerciales. De plus la proximité des autres Facultés (comme par exemple : Administration et Gestion) m'a permis de garder l'esprit curieux grâce aux nombreux amis que j'y retrouvais.

## ***Souvent la question nous est posée du choix de l'employeur : Grandes structures ou petites entités ? Que choisir ? Que répondrais-tu ?***

**Marc Meeùs :** En vue de trouver un emploi, mon choix s'est porté sur de grandes structures. Mes diplômes de droit (UCL et VUB) me fournissaient le sésame pour entrer,

pour accéder et pour être sélectionné. La stratégie était claire : ma formation montrait un potentiel à développer : à mon employeur d'en tirer, avec moi, le meilleur parti. Les grandes structures ont cet avantage qu'elles peuvent (ou pouvaient) donner la chance à leurs employés d'apprendre des techniques, des procédés, des mécanismes qui sont propres à leur secteur d'activité. Je suis reconnaissant à mon employeur d'avoir pu continuer à acquérir des connaissances dans les domaines Marketing, Ventes et Finances tant en Belgique qu'à l'étranger. C'est encore aujourd'hui une de mes préoccupations : comment poursuivre cet apprentissage, permettant une plus grande efficacité professionnelle ? A fortiori, dans un monde en accélération permanente et avec pour l'individu, des perspectives de responsabilités professionnelles plus longues dans le temps.

## ***Comment résumer ton parcours professionnel ?***

**Marc Meeùs :** J'ai été engagé au sein du département Promotion-Publicité de la filiale de distribution pétrolière. Par la suite j'ai occupé des fonctions commerciales au niveau national et enfin au niveau international. Il s'agissait de couvrir les aspects marketing et vente dans un environnement industriel. Aujourd'hui, mes responsabilités professionnelles portent sur la vente internationale de matières plastiques pour un groupe pétrolier. Tous les jours, ma formation juridique est présente à travers des réflexes. Mon approche de nombreux aspects de la vie des affaires m'est ainsi facilitée : citons comme exemples les contrats internationaux, les règles de concurrence, les aspects sociaux ou, ces derniers temps, les matières de crédit. Et cela se vérifie au niveau international : si dans le détail de l'application les règles peuvent être encore très locales, les principes sont souvent largement partagés. Dans un monde qui privilégie les bonnes procédures et les bonnes pratiques, le juriste de formation ne peut se sentir perdu : au contraire ces aspects parfois plus formels, ne le rebutent pas car il a étudié les règles et leurs applications. Mon analyse est dès lors simplifiée par ma formation de base. Car en définitive il s'agit bien de cela : une formation de base à laquelle nous pouvons rattacher bien d'autres savoirs. Cette formation reste un élément irremplaçable, car elle structure les savoirs acquis postérieurement.